



IMMÉDIATEMENT

En cas de brûlure thermique

- **Laver aussitôt** à l'eau courante ou avec la douche de sécurité pendant 15 minutes au moins, sans ôter les vêtements.

En cas de brûlure chimique

- **Laver aussitôt** à l'eau courante ou avec la douche de sécurité pendant 15 minutes au moins, sans ôter les vêtements.
- **Ne pas neutraliser.**
- **Mettre des gants pour retirer les vêtements par le bas**, s'ils n'adhèrent pas à la peau et ôter les chaussures.

Dans les deux cas

- **Si les yeux sont touchés**, laver aussitôt à l'eau courante pendant 15 minutes au moins, en écartant bien les paupières, tête inclinée et l'œil atteint positionné vers le bas (se faire aider par un collègue).
- **Les lentilles cornéennes s'éliminent lors du lavage sinon ne pas tenter de les retirer.**
- **Consulter un médecin en urgence**, même en l'absence de symptômes.
- **En cas de brûlure étendue**, appeler :
 - SAMU (15),
 - Pompiers (18),
 - Sur portable (112).

DANS LES JOURS SUIVANTS

- **Consulter le médecin de prévention** pour le suivi ultérieur et lui signaler tout symptôme survenant dans les jours suivants l'incident ou l'accident.
- **Faire une déclaration d'accident du travail.**
- **Avertir l'assistant de prévention** et **consigner** l'incident ou l'accident dans le registre santé et sécurité.
- **Notifier l'incident ou l'accident** au conseiller de prévention.